



HAL
open science

Quand les footballeuses sont des footballeurs : étude comparative de la dénomination des professionnelles de foot en français et en néerlandais

Machteld Meulleman

► To cite this version:

Machteld Meulleman. Quand les footballeuses sont des footballeurs : étude comparative de la dénomination des professionnelles de foot en français et en néerlandais. Eva Lavric; Machteld Meulleman. Du corps aux langues dans le football : match interdisciplinaire - Körper und Sprachen im Fußball: ein Match der Disziplinen, Innsbruck university press, pp.87-114, 2023, 978-3-99106-098-7. hal-04247487

HAL Id: hal-04247487

<https://hal.science/hal-04247487>

Submitted on 23 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SERIES

Studien des Interdisziplinären Frankreich-Schwerpunkts der Universität Innsbruck 12

Series-Editors: Eva Lavric, Romana Agreiter, Ludovic Milot, Elena Walpoth

Eva Lavric, Machteld Meulleman (éds./Hg.)

**Du corps aux langues dans le football :
match interdisciplinaire**

**Körper und Sprachen im Fußball:
ein Match der Disziplinen**

Eva Lavric

Institut de philologie romane de l'Université d'Innsbruck
Institut für Romanistik, Universität Innsbruck

Machteld Meulleman

Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Langues Et la Pensée (CIRLEP),
Université de Reims Champagne-Ardenne, France
Interdisziplinäres Forschungszentrum Sprachen und Denken (CIRLEP),
Universität Reims Champagne-Ardenne, Frankreich

Cette publication a été imprimée avec le soutien financier de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Langues Et la Pensée (CIRLEP), de la Faculté d'études philologiques et culturelles de l'Université d'Innsbruck et du Pôle interdisciplinaire d'études françaises de l'Université d'Innsbruck.

Diese Publikation wurde mit finanzieller Unterstützung der Universität de Reims Champagne-Ardenne, Interdisziplinäres Forschungszentrum Sprachen und Denken (CIRLEP), der Philologisch-Kulturwissenschaftlichen Fakultät der Universität Innsbruck sowie des Interdisziplinären Frankreich-Schwerpunkts der Universität Innsbruck gedruckt.



© *innsbruck* university press, 2023

Universität Innsbruck

1ère édition / 1. Auflage

Tous les droits sont réservés. / Alle Rechte vorbehalten.

www.uibk.ac.at/iup

Imprimé par / Druck: Prime Rate Kft., Budapest

ISBN 978-3-99106-098-7

Quand les footballeuses sont des footballeurs : étude comparative de la dénomination des professionnelles de foot en français et en néerlandais

Machteld Meulleman

Résumé :

A partir d'une étude empirique basée sur un corpus de presse sportive, le présent chapitre compare les noms d'humains avec lesquels des journalistes français et belges néerlandophones désignent les professionnelles du football féminin. D'un point de vue quantitatif, il s'avère que l'emploi des formes morphologiquement masculines est plus répandu en néerlandais qu'en français tout en restant globalement très réduit. Une analyse phonétique, morphologique, sémantique et pragmatico-discursive révèle que l'emploi de ces formes masculines s'inscrit toutefois dans des dynamiques qualitatives très différentes dans les deux langues. En néerlandais, le recours aux noms masculins s'avère largement cantonné aux cas où les marques féminines posent des difficultés phonétiques ou morphologiques et où les marques masculines sont faibles, correspondant ainsi à une représentation non différenciée du football féminin et masculin. En revanche, en français, les rares formes masculines concernent des noms qui désignent des activités prestigieuses et dont les formes féminines sont morphologiquement très marquées, ce qui suggère que dans cette langue l'emploi des noms d'humains féminins et masculins véhicule une représentation du football féminin comme la pratique féminine d'un sport masculin.

Mots-clés : masculin générique, noms d'humains, féminisation, neutralisation, football féminin

Abstract:

Based on an empirical corpus study of sports press, this chapter compares the human nouns used by Dutch-speaking Belgian and French journalists to refer to female professional soccer players. From a quantitative point of view, it shows that the use of masculine nouns is globally low, albeit more frequent in Dutch than in French. The phonetic, morphological, semantic and discourse-pragmatic analysis of the nouns reveals that the use of masculine nouns depends on qualitative criteria that are different in either language. In Dutch, the use of masculine nouns is restricted to those contexts where the feminine nouns raise phonological or morphological difficulties and where the masculine

forms are weak, corresponding thus to an undifferentiated representation of women's and men's soccer. In contrast, in French, the rare masculine forms concern nouns referring to prestigious roles and whose corresponding feminine nouns carry heavily marked feminine morphemes, suggesting thus that in this language the use of feminine and masculine human nouns corresponds to a representation of women's soccer as the feminine practice of a men's sport.

Keywords: masculine generics, human nouns, feminization, neutralization, women's soccer

1. Introduction

Même si d'un point de vue historique le football fut d'abord pratiqué par des femmes, ce sport est aujourd'hui considéré comme l'un des derniers bastions de l'hégémonie masculine quasi incontestée (Kreisky / Spitaler 2006).¹ Suite à des discours polarisant les différences sexuelles au XIX^e siècle, les femmes ont en effet été largement éloignées du football après la Première Guerre mondiale (Le Ru 2023). Depuis leur réadmission officielle dans les années soixante-dix, le football féminin a connu un véritable essor et une professionnalisation croissante. Cependant, aujourd'hui encore, les pratiques masculine et féminine du football sont souvent considérées comme des sports à part (Müller 2009, 2010). A l'heure où les études en psycholinguistique montrent l'intérêt d'adopter un langage non discriminatoire (i.a. Gygas et al. 2008), cette problématique soulève des interrogations intéressantes sur le plan linguistique. De fait, si l'on admet qu'en français l'emploi du masculin dit générique entrave la visibilité des femmes, alors que l'emploi de noms d'humains de métiers ou de fonctions non épicènes permet au contraire de l'augmenter, le recours systématique à des noms féminins pour désigner les professionnelles du foot pourrait de fait renforcer une séparation nette entre les pratiquantes et pratiquants du football. L'on peut dès lors se demander comment les journalistes sportifs désignent les joueuses de foot, notamment lorsqu'il s'agit de termes plus spécifiques relevant du jargon technique propre au football professionnel. Recourent-ils systématiquement à des noms féminins ou féminisés ou préfèrent-ils dans certains contextes utiliser des noms masculins ?

La présente contribution se propose d'étudier l'emploi des noms d'humains dans la presse écrite dédiée au football féminin à travers une étude empirique comparative en français et en néerlandais. Ces deux langues voisines sont typologiquement proches en ce qui concerne la morphologie nominale du genre, car contrairement à l'anglais où

1 Dans d'autres contrées, dont les États-Unis, le football est considéré comme un sport plutôt féminin (cf. Guttman 2002, Markovits 2006).

L'opposition entre noms d'humains masculins et féminins (p.ex. *steward / stewardess*) relève de l'exception et tend même à s'effacer (p.ex. *flight attendant*) (Cohen 1997, 10, Hellinger 2001, 108), tant le français que le néerlandais disposent en effet de toute une série de suffixes (productifs et non productifs) qui marquent le genre masculin ou féminin des noms d'humains de métiers ou de fonctions, même si ceux-ci peuvent également être épïcènes. Cependant, ces deux langues se distinguent d'une part par des limites différentes dans l'emploi du masculin dit générique et d'autre part par des recommandations idéologiques parfois opposées à propos de l'emploi des formes masculines et féminines dans le cadre d'un langage « inclusif », « épïcène » ou « neutre ».

Si dans les deux langues toute une série de phénomènes androcentriques ont été mis en lumière (i.a. Romein-Verschoor 1975 et Verbiest 2000 pour le néerlandais, Yaguello 1978 et Viennot 2014 pour le français), cette problématique se pose d'une façon fondamentalement différente en français et en néerlandais, puisque cette dernière langue dispose d'une certaine facilité grammaticale à neutraliser l'opposition morphologique en genre (Gerritsen 2002), alors que cette option est très réduite en français. D'abord, là où en français le genre assume, grâce aux phénomènes d'accord, une fonction syntagmatique, celle-ci a quasi complètement disparu en néerlandais.² De plus, contrairement au français, les déterminants néerlandais ne permettent pas de distinguer entre noms masculins et féminins (cf. indéfini *een*, défini *de*, démonstratif *die*, etc.), ce qui fait que l'opposition entre noms masculins et féminins est quasi invisible pour les noms inanimés (uniquement au niveau des reprises pronominales) et restreinte aux noms non épïcènes pour les noms animés et d'humains. Finalement, pour référer à une femme spécifique, connue et identifiable, en français l'on doit en principe utiliser la forme féminine des noms d'humains lorsque celle-ci est d'un usage courant,³ règle que l'*Académie française* ne semble pas avoir évoquée parmi ses recommandations linguistiques, alors que l'*Union de la langue néerlandaise* (*Nederlandse Taalunie*) stipule explicitement qu'en néerlandais l'on est libre de recourir à la forme masculine ou féminine selon ses propres préférences. Ainsi, le locuteur français dit nécessairement *Anne est infirmière* (et non *infirmier*),⁴ alors que

2 En néerlandais l'adjectif varie en fonction du genre du nom, mais cette forme d'accord permet uniquement de repérer les noms neutres au singulier après des déterminants indéfinis. Ainsi, dans les exemples suivants l'adjectif *sterk* ('fort') prend une désinence *-e* au masculin singulier, au féminin singulier et au pluriel, mais non au neutre singulier : *een sterke speler / speelster* ('un bon joueur / une bonne joueuse'), *sterke spelers / speelsters* ('de bons joueurs / de bonnes joueuses'), *een sterk resultaat* ('un bon résultat'), *sterke resultaten* ('de bons résultats').

3 Les seules exceptions à cette règle concernent des noms masculins dont les pendants féminins ne sont pas considérés comme étant conformes aux normes actuelles de l'Académie comme dans le cas d'*autrice* par exemple.

4 Dans la mesure où en français une femme spécifique ne peut être désignée par un nom masculin au singulier, l'on peut se demander si le masculin peut vraiment être « générique » en français. En effet, pour être véritablement « non marqué », le masculin devrait pouvoir s'utiliser pour désigner tous les êtres humains indépendamment de leur sexe. Pour une problématisation sémantique plus développée du masculin générique en français, voir entre autres Michard 1996, Houdebine-Gravaud 1999 et Baider 2015.

le locuteur néerlandais a le choix entre la forme féminine *verpleegster* et la forme masculine *verpleger* : *Anne is verpleger / verpleegster*.

Au niveau de la promotion du langage inclusif, pour le français, le travail en faveur de l'égalité hommes-femmes a surtout consisté à combattre la règle relativement récente selon laquelle « le masculin l'emporte sur le féminin » et à promouvoir la féminisation des noms d'humains féminins pour lesquels seule une forme masculine semblait exister, que ce soit en créant de nouveaux noms comme *auteure* ou en rappelant l'existence de noms féminins anciens comme *autrice* par exemple (cf. Viennot 2014). En néerlandais, la féminisation des noms de métiers a également été politiquement promue (d'ailleurs plus en Belgique qu'aux Pays-Bas), mais elle coexiste avec la tendance promue par la plupart des linguistes néerlandais et belges consistant à « neutraliser » les noms d'humains (cf. De Caluwé 1994). Ainsi, l'opposition traditionnelle entre *verpleger* ('infirmier') et *verpleegster* ('infirmière') tend à être abandonnée en faveur du néologisme *verpleegkundige* ('personne compétente en infirmerie') qui est tout à fait ambigu en ce qui concerne le genre masculin ou féminin (Cohen 1997). Ce dernier type de formes, que l'on pourrait considérer comme non genrées d'un point de vue humain (car non grammaticalement neutres), sont particulièrement adaptées aux contextes professionnels, où il n'est généralement pas pertinent de spécifier le sexe de la personne exerçant le métier. Dès lors, dans le contexte du football féminin, l'emploi de ce genre de formes neutralisées indiquerait une conception unisexe du football, alors que l'emploi systématique des formes féminines révélerait une conception séparée du football masculin et féminin, c'est-à-dire comme s'il s'agissait de deux sports différents. En français, la question ne peut se poser en ces termes car bien qu'il y existe également des noms épïcènes (comme *capitaine*), le déterminant qui les accompagne spécifie nécessairement le sexe de la personne en question (du moins au singulier). Cette variation en genre du déterminant a par ailleurs pu jouer un rôle dans le fait qu'en français il n'y ait pas eu de tendance à la création de noms épïcènes comme en néerlandais dans le cadre de la promotion d'un langage inclusif non genré. Vu ces interprétations différentes de ce qu'est un langage inclusif en français et en néerlandais, la question se pose de savoir si les journalistes sportifs francophones et néerlandophones gèrent différemment ou pas le problème linguistique des noms d'humains référant aux joueuses de football dans leur pratique discursive.

Dans ce qui suit, nous étudierons cette problématique à partir d'une analyse empirique basée sur un corpus de presse journalistique spécialisée en football. Pour le néerlandais, notre corpus est composé d'articles provenant du site web flamand *voetbalkrant.be* et parus entre le 28 mai 2018 et le 28 février 2019 (32 634 mots). Pour le français, notre analyse se base sur un corpus constitué d'articles issus de *L'Equipe* en ligne parus entre le 11 septembre 2017 et le 1^{er} septembre 2018 (32 581 mots).

2. Analyse des données en néerlandais

Afin d'étudier les choix des journalistes sportifs au moment de désigner les joueuses de foot en néerlandais, nous nous concentrons sur les noms d'humains référant aux professionnelles du football qui connaissent une opposition morphologique entre le masculin et le féminin. Dans notre corpus, nous avons relevé 16 noms d'humains non épiciques référant aux joueuses de football. Voici la liste des noms avec leur fréquence sous la forme masculine et féminine :

Table 1. Fréquence des noms d'humains non épiciques référant aux joueuses de foot dans leurs formes masculines et féminines dans le corpus néerlandais.

	formes masculines		formes féminines		Total
<i>aanvaller – aanvalster</i> (‘attaquant – attaquante’)	1	5,26%	18	94,74%	19
<i>aanvoerder – aanvoester</i> (‘capitaine’)	2	66,67%	1	33,33%	3
<i>assistent – assistente</i> (‘assistant – assistante’)	2	100,00%	0	0,00%	0
<i>doelman – doelvrouw</i> (‘gardien de but – gardienne de but’)	0	0,00%	23	100,00%	23
<i>keeper – keepster</i> (‘gardien – gardienne’)	3	16,67%	15	83,33%	18
<i>middenvelder – middenveldster</i> (‘milieu de terrain’)	4	16,00%	21	84,00%	25
<i>ploeggenoot – ploeggenote</i> (‘coéquipier – coéquipière’)	0	0,00%	2	100,00%	2
<i>ploegmaat – ploegmate</i> (‘coéquipier – coéquipière’)	2	100,00%	0	0,00%	0
<i>speler – speelster</i> (‘joueur – joueuse’)	3	3,23%	90	96,77%	93
<i>teamgenoot – teamgenote</i> (‘coéquipier – coéquipière’)	1	33,33%	2	66,67%	3
<i>topschutter – topschutster</i> (‘meilleur buteur – meilleure buteuse’)	5	55,56%	4	44,44%	9
<i>trainer – trainster</i> (‘entraîneur – entraîneuse’)	4	57,14%	3	42,86%	7

<i>verdediger – verdedigster</i> (‘défenseur – défenseuse’)	0	0,00%	14	100,00%	14
<i>vervanger – vervangster</i> (‘remplaçant – remplaçante’)	0	0,00%	2	100,00%	2
<i>voetballer – voetbalster</i> (‘footballeur – footballeuse’)	0	0,00%	5	100,00%	5
<i>voetbalman – voetbalvrouw</i> (‘footballeur – footballeuse’)	0	0,00%	1	100,00%	1
Total	27	11,84%	201	88,16%	228

Les données quantitatives présentées ci-dessus révèlent que près de neuf noms d’humains sur dix sont morphologiquement marqués au féminin, alors que dans moins de douze pour cent des occurrences, les locuteurs recourent à des noms sous la forme masculine. Ce dernier cas de figure ne représente cependant pas des cas isolés, car sur les seize noms répertoriés dix apparaissent occasionnellement sous la forme masculine. Si en néerlandais la forme masculine peut en effet faire office de forme non marquée pour le trait de genre, c’est-à-dire que le masculin peut être utilisé pour référer à des femmes même spécifiques lorsque le locuteur estime que leur sexe n’est pas pertinent dans la discussion, dans notre corpus ce dernier choix est relativement rare en comparaison avec le choix du marquage explicite du sexe féminin des joueuses de foot. Tout semble donc indiquer que le sexe des joueuses de foot est systématiquement souligné dans la presse, ce qui laisse supposer qu’il est considéré comme un aspect pertinent dans la pratique sportive des footballeuses.

D’un point de vue morphologique, nous pouvons distinguer dans la liste de noms apparaissant dans notre corpus trois stratégies morphologiques permettant de marquer l’opposition en genre. Tel qu’il ressort du tableau 2, celle-ci s’exprime le plus souvent à travers les suffixes masculin *-er* (cf. FR *-eur*) et féminin *-ster* (cf. FR *-euse*),⁵ comme dans *speler* (‘joueur’) et *speelster* (‘joueuse’). Nous trouvons également des noms composés où la tête syntaxique désigne lexicalement soit un homme (*man*) soit une femme (*vrouw*), comme dans *doelman* (‘gardien de but’) et *doelvrouw* (‘gardienne de but’). Enfin, la forme féminine peut être marquée à travers l’adjonction flexionnelle d’un *-e* final, comme dans *assistente* (‘assistante’).

5 A l’écrit, le suffixe féminin *-ster* est l’homonyme du morphème lexical libre *ster* ‘étoile’ qui dans le domaine footballistique peut apparaître dans des noms composés tels que *voetbalster* (‘star de foot’), nom épïcène qui désigne cependant en général des stars masculines telles que Ronaldo. Cette ambiguïté n’existe pas à l’oral car le suffixe se prononce /stæʁ/, alors que le nom se dit /stœʁ/.

Table 2. Répartition morphologique des noms d'humains non épicènes référant aux joueuses de foot dans leurs formes masculines et féminines dans le corpus néerlandais.

	masculin		féminin			
<i>-er/-ster</i>	22	11,28%	173	88,72%	195	85,53%
<i>-man/-vrouw</i>	0	0,00%	24	100,00%	24	10,53%
<i>ø / -e</i>	5	55,56%	4	44,44%	9	3,95%
	27		201		228	

La comparaison de la fréquence des formes masculines et féminines selon le procédé morphologique marquant l'opposition en genre révèle que celui-ci a un impact net sur l'emploi des formes masculines pour désigner des joueuses de foot. Ainsi, lorsque la forme masculine ne comporte pas de marque masculine explicite et que seule la forme féminine est formellement marquée, les deux formes sont utilisées à proportion quasi égale. Cette stratégie est disponible d'une part pour les mots d'origine étrangère comme *assistent(e)* en (1), où la forme masculine pourrait par ailleurs être favorisée par le fait que le N apparaît à côté du nom épicène emprunté à l'anglais *coach*, et d'autre part pour les mots polysyllabiques tels que *ploegmaat* en (2) et *teamgenote* en (3), où les formes masculine et féminine de 'coéquipière' apparaissent dans des contextes très semblables à savoir des titres d'articles (cf. De Caluwé 1994, 53).

- 1) *Tamara Cassimon is momenteel coach bij WS Woluwe, maar zij wordt ook opnieuw **assistent** van Ives Serneels bij de Red Flames én is ook nog actief bij de jeugdploegen van de Flames.* (*voetbalkrant.be*, 26 février 2019)
Tamara Cassimon est actuellement entraîneur de WS Woluwe, mais elle devient également à nouveau l'assistant d'Ives Serneels des Red Flames et est en outre active auprès des équipes de jeunes des Flames.
- 2) *Toemaatje: heerlijke goal ex-**ploegmaat** Wullaert* (*voetbalkrant.be*, 27 octobre 2018)
Dessert : but délicieux d'un ex-coéquipier de Wullaert
- 3) *Tessa Wullaert ziet opnieuw **teamgenote** vertrekken* (*voetbalkrant.be*, 8 janvier 2019)
Tessa Wullaert voit à nouveau partir une coéquipière

En revanche, lorsque la forme masculine comporte le suffixe *-man* ('homme'), seules les formes féminines parallèles avec le suffixe *-vrouw* ('femme') sont utilisées dans notre corpus. Il s'agit notamment des noms *doelvrouw* ('gardienne') et *voetbalvrouw* ('footballeuse') illustrées en (4) et (5) respectivement. L'exemple (4) mérite un commentaire car l'on y trouve également le N *doelmannentrainer* ('entraîneur de gardiens de but') où la forme

masculine *doelman* ('gardien de but') ne peut constituer un contre-exemple car Van de Walle est l'entraîneur tant des gardiens que des gardiennes de but de l'équipe de Standard de Liège. La forme masculine ne réfère donc pas uniquement à des femmes comme c'est le cas des N retenus dans notre tableau.

- 4) *VOO maakte alvast een leuke reportage met kapitein Marinucci en **doelvrouw** Lichtfus, met ook **doelmannentrainer** Van De Walle in een glansrol. (voetbalkrant.be, 12 décembre 2018)*
VOO a fait un beau reportage dans lequel la capitaine Marinucci et la gardienne de but Lichtfus, ainsi que l'entraîneur de gardiens de but Van De Walle jouent un rôle éminent.
- 5) *Zwitserland versperde in een niet zo ver verleden onze **voetbalvrouwen** nog de weg naar hun eerste WK-deelname ooit. (voetbalkrant.be, 21 février 2019)*
Dans un passé pas si lointain, la Suisse a obstrué l'accès de nos footballeuses à leur première participation au Championnat du Monde.

Au milieu de ces deux extrêmes se trouve la catégorie morphologique intermédiaire du marquage en genre à travers l'opposition entre les morphèmes masculin *-er* et féminin *-ster*. Comme dans le cas de l'opposition *-man/-vrouw*, tant le masculin que le féminin sont explicitement marqués, mais les morphes en question n'ont aucun fonctionnement autre que dérivationnel (contrairement à *man* et *vrouw* qui existent également comme morphèmes lexicaux libres). Cette troisième stratégie est de loin la plus fréquente dans notre corpus tant en termes de nombre d'occurrences total (près de 86%) qu'en termes de mots concernés (dix sur seize). Cependant, si la fréquence des formes masculines en *-er* pour désigner des joueuses féminines est de 11%, il semble révélateur que cet emploi diffère considérablement selon les noms. Ainsi, *aanvoerder*, *trainer* et *topschutter* apparaissent sous la forme masculine dans plus de la moitié des occurrences, suivis de *keeper* et *middenvelder* dans environ 16,00% des cas et *aanvaller* et *speler* pour lesquels la forme masculine est marginale (5,26% maximum). Les noms *verdediger*, *vervanger* et *voetballer* n'apparaissent jamais à la forme masculine.

Un premier élément d'explication de ces divergences pourrait résider dans l'origine anglaise de deux des termes en question, à savoir *trainer* et *keeper*. Si ces mots apparaissent bel et bien avec le suffixe féminin néerlandais *-ster* dans notre corpus, le choix de la forme masculine pourrait indiquer que l'intégration de ces mots dans le système morphologique néerlandais n'est pas tout à fait aboutie et que ces formes sont toujours ressenties comme des emprunts à l'anglais, langue qui ne connaît pas d'opposition morphologique en genre pour les mots en question. Même si dans notre corpus les formes féminines de ces termes sont nettement plus fréquentes que les formes masculines, le fait que les formes féminines et masculines se trouvent parfois côte à côte à l'intérieur d'une même citation comme en (6) montre en effet l'hésitation des locuteurs :

- 6) *“Ik kan ook zelf mijn zeg hebben en dat maakt de trainingen extra leuk. Ze is door rugproblemen snel moeten stoppen als **leepster** en zo is ze **leepstertrainster** geworden. Dat ze nog weinig ervaring heeft als **leepstertrainer**? Dat klopt.”* (voetbalkrant.be, 17 juin 2018)
 « J’ai aussi mon mot à dire et cela rend les entraînements plus agréables. Dû à des soucis de dos elle a dû s’arrêter tôt comme gardienne et c’est ainsi qu’elle est devenue entraîneuse de gardiennes. Qu’elle n’a que peu d’expérience comme entraîneur de gardiens ? C’est vrai. »

Un second facteur qui semble jouer un rôle est le contexte phonétique précédant le suffixe de genre. Ainsi, *aanvoerder*, *topschutter* et *middenvelder* partagent la particularité qu’une dentale occlusive (qu’elle soit sonore ou sourde) précède le suffixe *-er* au masculin. Ce contexte phonétique rend la prononciation quelque peu difficile dans le cas de l’adjonction du suffixe *-ster*, celle-ci donnant lieu au nexus consonantique complexe [tst], les dentales sonores subissant un assourdissement dans ces contextes. Dans notre corpus, nous trouvons en effet des exemples comme (7) où la forme masculine *middenvelder* (‘milieu de terrain’) apparaît à proximité de la forme féminine *speelster* (‘joueuse’) :

- 7) *Kassie Missipo zat in de EK-selectie van bondscoach Ives Serneels, maar moest haar plekje uiteindelijk nog afstaan omwille van ‘disciplinaire redenen’. Toch is de jonge **middenvelder** van de KAA Gent Ladies inmiddels helemaal gerehabiliteerd.*
*Missipo speelde een sterke seizoen bij de Buffalo's en kwam in de top-3 terecht voor **speelster** van het jaar: (...)* (voetbalkrant.be, 23 juin 2018)
 Kassie Missipo faisait partie de la sélection pour le championnat d’Europe du sélectionneur Ives Serneels, mais a finalement dû céder sa place pour ‘raisons disciplinaires’. Cependant, le jeune milieu de terrain des KAA Gent Ladies a entretemps été complètement réhabilité.
 Missipo a joué une bonne saison chez les Buffalos et s’est retrouvée dans le top 3 de la joueuse de l’année : (...)

Dans le cas de *aanvoerder*, la difficulté de prononciation ne se présente pas dans la forme féminine standard *aanvoester*, où la dentale de la forme masculine n’apparaît pas car elle n’est rajoutée que dans les dérivations en *-er* des bases verbales finissant en *-r* (*voer*). Cependant, il existe de nombreuses hésitations à ce sujet, ce qui fait que nombre de locuteurs se posent la question de savoir si le nom féminin correct est *aanvoester* ou *aanvoerdster* (cf. Taaltelefoon 2019). Sans qu’il soit clair s’il existe un lien avec cette difficulté, il est frappant que dans notre corpus l’emploi du synonyme épïcène *kapitein* (‘capitaine’) est nettement plus fréquent (11 occurrences) que celui de *aanvoerder*

/aanvoerster (3 occurrences), alors que *kapitein* est, à côté de *coach* qui est plus clairement un emprunt, le seul nom de métiers épïcène dans notre corpus.

Pour ce qui est de la forme féminine *aanvalster* ('attaquante'), qui ne présente aucune difficulté phonético-morphologique, l'unique occurrence de la forme masculine *aanvaller* ('attaquant') se trouve dans une énumération de joueuses selon leur position sur le terrain (8). Là où les deux premiers noms apparaissent sous une forme clairement féminine (suffixes *-vrouw* et *-ster*), les deux derniers sont morphologiquement masculins (suffixe *-er*). Si tant les formes féminines que masculines sont possibles dans ce contexte, le changement de choix de la part du journaliste semble curieux. A notre avis, c'est la difficulté phonétique qu'aurait créée *middenveldsters* ('milieu de terrain') qui explique le soudain changement de préférence pour la forme masculine. Ensuite l'apparition du nom *aanvallers* ('attaquants') sous la forme masculine pourrait être due à une analogie avec la forme masculine *middenvelders* ('milieu de terrain').

- 8) **Doelvrouwen:** *Errard, Lemey, Odeurs* **Verdedigsters:** *Coutereels, Deloose, De Neve, Jaques, Philtjens, Vanmynsberghe, Van Den Abbeele, Wijnants, Zeler* **Middenvelders:** *Biesmans, De Caigny, Missipo, Onzia, Tison* **Aanvallers:** *Cayman, Daniëls, Toloba, Van Gorp, Van Kerckhoven, Vande Velde, Vanmechelen, Wullaert* (*voetbalkrant.be*, 21 septembre 2018)

Reste le cas de *speler* ('joueur') – *speelster* ('joueuse') qui est un nom un peu à part. D'une part, toutes formes masculines et féminines confondues, il s'agit du nom le plus fréquent dans notre corpus, représentant à lui seul 40% des occurrences de noms d'humains relevées, et d'autre part, le lexème se distingue des autres noms par son sens très générique. Ainsi, en (9), s'il ne semble y avoir aucune raison claire pour laquelle le nom prend la forme masculine, l'on peut observer que les quatre noms qui précèdent *speler* et apparaissent sous la forme féminine sont des termes plus spécifiques dont *speler* serait l'hyperonyme.

- 9) *Twee **keepsters**, vijf **verdedigsters**, vijf **middenveldsters** en zes **aanvalsters** zitten er in de kern van 18 **spelers** - de ideale kern dus.* (*voetbalkrant.be*, 14 juin 2018)
Il y a deux gardiennes, cinq défenseuses, cinq milieux de terrain et six attaquantes dans le noyau de 18 joueurs – le noyau idéal donc.

Toutefois, dans d'autres occurrences, la forme masculine *speler* semble apparaître dans des contextes sémantiques particuliers où le football est considéré dans une perspective mixte. Ainsi, en (10), le journaliste opte pour la forme masculine dans un contexte où il met le football masculin et féminin dans un même sac pour faire dégager le meilleur buteur en général.

- 10) *Maar nu mag Ronaldo zich dus de best scorende Europese international ooit noemen. Enfin, toch bij de mannen. Want bij de vrouwen zijn er nog wel een aantal **spelers** die echt wel beter doen.* (voetbalkrant.be, 20 juin 2018)

Mais maintenant Ronaldo peut donc s'appeler le meilleur joueur international européen en termes de nombre de buts. Enfin, du moins chez les hommes. Car chez les femmes il y a encore un certain nombre de joueurs qui font vraiment mieux.

De même, en (11), l'alternance entre la forme féminine *speelster* et la forme masculine *speler* correspond à une différence de perspective sur le foot féminin. L'emploi de la forme féminine s'impose dans le premier énoncé car il s'agit d'une classification spécifique au football féminin, alors que la forme masculine aurait suggéré qu'il s'agissait d'une classification mixte ou exclusivement masculine. En revanche, dans le second énoncé, l'emploi de la forme masculine est tout à fait possible car elle n'y prête pas à confusion : la joueuse réfère à elle-même en tant que pratiquant de football générique.

- 11) *"Het doet enorm veel deugd om bij de top-3 te horen van **speelster** van het jaar. Ik ben een meer controlerende **speler** en het is tof dat er toch ook aan mij gedacht is."* (voetbalkrant.be, 18 juin 2018)

« Cela me fait énormément de bien de faire partie du top 3 de la joueuse de l'année. Je suis un joueur plutôt contrôlant et c'est chouette que l'on ait quand même pensé à moi aussi. »

Le fait que ce dernier exemple soit une citation pourrait ne pas être un hasard. Ainsi, si l'on quantifie la répartition des formes masculines et féminines selon leur position dans le texte, l'on observe que l'emploi des formes masculines est nettement plus élevé dans les citations (généralement des joueuses elles-mêmes) que dans le corps du texte, alors que les formes masculines sont beaucoup plus rares dans les titres des articles. La position textuelle semble donc jouer un rôle dans le choix des formes nominales masculine ou féminine.

Table 3. Répartition textuelle des noms d'humains non épiciques référant aux joueuses de foot dans leurs formes masculines et féminines dans le corpus néerlandais.

	formes masculines		formes féminines		
titre	2	5,71%	33	94,29%	35
corps	19	11,24%	150	88,76%	169
citation	6	25,00%	18	75,00%	24
	27		201		

Si nous avons déjà illustré l'emploi de formes masculines dans les citations (11), l'opposition entre l'emploi des formes masculines et féminines dans le titre et le corps du texte se révèle très clairement en (12) et (13). Ainsi, le même journaliste utilise la forme féminine *topschutster* dans le titre d'un article du 15 juin, puis recourt à la forme masculine *topschutter* dans le corps d'un article qu'il publie le lendemain. Rappelons qu'il s'agit ici d'un nom dont la forme féminine est plus rare que la forme masculine, par suite de la difficulté de prononcer le nexus [tst], élément qui confirme que le titre constitue un contexte favorable aux formes clairement féminines ou inversement défavorable au masculin générique.

- 12) ***Topschutster*** eerste nationale zette bewust een stapje terug en legt uit waarom. (*voetbalkrant.be*, 15 juin 2018, Aernout Van Lindt)
Tireuse vedette des premières nationales décide de faire un pas en arrière et explique pourquoi.
- 13) *Ella Van Kerkhoven scoorde niet minder dan 29(!) doelpunten in de Super League afgelopen seizoen. Daarmee werd ze - uiteraard - topschutter.* (*voetbalkrant.be*, 16 juin 2018, Aernout Van Lindt)
Ella Van Kerkhoven a marqué pas moins de 29(!) buts dans la Super League de la saison dernière. Cela lui a valu – bien sûr – le statut de tireur vedette.

Un dernier élément qui étaye l'hypothèse qu'il existe une différence fondamentale entre le titre, le corps et la citation dans l'apparition de la morphologie féminine dans notre corpus consiste dans la fréquence des suffixes féminins *-vrouw*, *-ster* et *-e* selon la position textuelle. Les données quantitatives montrent que la fréquence du suffixe le plus marqué (*-vrouw*) monte proportionnellement dans les titres alors qu'elle est nulle dans les citations.

Table 4. Fréquence des différents suffixes féminins selon leur position dans le texte dans le corpus néerlandais.

	<i>-vrouw</i>		<i>-ster</i>		<i>-e</i>		
titre	5	15,15%	27	81,82%	1	3,03%	33
corps	19	12,67%	128	85,33%	3	2,00%	150
citation	0	0,00%	18	100,00%	0	0,00%	18
	24	11,94%	173	86,07%	4	1,99%	201

Tout porte donc à croire que les journalistes optent clairement pour les formes féminines, alors que les joueuses elles-mêmes (ou du moins certaines d'entre elles) hésitent ou préfèrent même utiliser les formes masculines. Les journalistes recourent-ils massivement aux termes morphologiquement féminins dans le titre afin de ne pas tromper le lecteur

et de lui indiquer sans ambages qu'il ne s'agit pas de foot « tout court » mais bien de foot féminin ? Et les joueuses préfèrent-elles les formes masculines non marquées dans le but de valoriser leur participation au football encore largement considéré comme un sport masculin, c'est-à-dire afin de dé-marginaliser en quelque sorte le football féminin ?

Quoi qu'il en soit, notre étude a montré qu'en néerlandais où le recours à des formes féminines ou masculines n'est pas en principe fixé par des règles grammaticales, l'emploi des formes morphologiquement féminines est très majoritaire. Le recours aux formes masculines est limité à des contextes particuliers où il est favorisé par des raisons phonétiques (nexus consonantiques complexes) ou lexicales (emprunts à l'anglais). Cependant, plus la forme est clairement masculine d'un point de vue morphologique, moins elle est employée pour référer à des joueuses de foot. Enfin, il semble y avoir également des contraintes d'ordre pragmatique-discursif : les titres sont plus propices aux formes féminines, alors que leur usage est plus réticent dans les citations. Analysons maintenant si les mêmes facteurs jouent également un rôle en français, langue où contrairement au néerlandais, le choix de la forme morphologique masculine ou féminine ne relève pas en principe du libre choix du locuteur.

3. Analyse des données en français

Si en néerlandais l'expression morphologique du genre a une fonction essentiellement paradigmatique, tel n'est pas le cas en français où l'expression du genre a également, voire principalement, un rôle syntagmatique, c'est-à-dire que des phénomènes d'accord en genre (comme en nombre) renforcent la cohésion syntaxique (cf. Schafroth 2003). Ainsi, la question du recours à la morphologie masculine ou féminine dans notre corpus français va bien au-delà de la forme des noms d'humains, comme le montrent clairement les exemples (14) où l'on trouve l'article défini masculin auprès du nom épïcène *capitaine* et (15) où l'on observe un accord sémantique car le participe passé *menées* apparaît au féminin pluriel alors que le nom auquel il se rapporte (*le MHSC*) est grammaticalement au masculin singulier.⁶

- 14) *Elle vient de Terrassa, la ville de Xavi. Elle porte aussi le numéro 6 du Barça. Mais Vicky Losada est le capitaine de l'équipe féminine qui reçoit ce soir Lyon (19h) en quarts de finale retour de Ligue des champions (victoire 2-1 de l'OL à l'aller). (SoFoot, 28 mars 2018)*

6 Ces deux exemples sont issus d'un petit corpus tiré du magazine *SoFoot* (6533 mots) qui n'a pas été exploité dans le reste de cet article.

- 15) *Menées dès la quatrième minute après une réalisation de Kirby, le MHSC a trouvé la force d'égaliser avant la mi-temps grâce à un centre-tir chanceux de Jakobsson. (SoFoot, 28 mars 2018)*

Cependant, dans le cadre de cette contribution et afin de comparer ce qui est comparable, nous avons choisi de limiter notre étude aux noms d'humains non épïcènes en français comme en néerlandais. Notre démarche de départ a donc consisté à chercher toutes les occurrences des noms référant aux professionnelles du football non épïcènes dans notre corpus français tiré de *l'Equipe*.⁷ Au total, nous y avons relevé seize noms qui connaissent une opposition morphologique entre le masculin et le féminin. Voici la liste des différents noms en question et la fréquence des formes qu'ils prennent dans notre corpus :

Table 5. Fréquence des noms d'humains non épïcènes référant aux joueuses de foot dans leurs formes masculines et féminines dans le corpus français.

	formes masculines		formes féminines		total
<i>ailier – ailière</i>	0	0,00%	2	100,00%	2
<i>attaquant – attaquante</i>	0	0,00%	29	100,00%	29
<i>buteur – buteuse</i>	0	0,00%	9	100,00%	9
<i>coéquipier – coéquipière</i>	1	14,29%	6	85,71%	7
<i>défenseur – défenseuse</i>	2	9,52%	19	90,48%	21
<i>entraîneur – entraîneuse</i>	3	60,00%	2	40,00%	5
<i>footballeur – footballeuse</i>	0	0,00%	3	100,00%	3
<i>gardien – gardienne</i>	0	0,00%	27	100,00%	27
<i>joueur – joueuse</i>	2	1,68%	117	98,32%	119
<i>latéral – latérale</i>	0	0,00%	10	100,00%	10

7 D'après la classification sémantique de Lagae (2018, 276-277), notre liste comprend un NHJ (nom d'humain pratiquant un jeu) « de base » et quatorze NHJ « dénotant un rôle particulier dans un jeu ». La première catégorie explicite le jeu pratiqué, concerne typiquement des dénominaux et permet l'absence de déterminant qui donne lieu à une lecture agentive dispositionnelle. Tous ces critères s'appliquent parfaitement au nom *footballeur*. A l'exception du nom *joueur*, qui est sans doute à part de par sa généralité, tous les autres noms trouvés dans notre corpus semblent relever de la deuxième catégorie car ils dénotent des rôles particuliers. Cependant, dans le contexte des activités ludiques telles que les jeux de cartes, les NHJ de cette catégorie sont généralement des déverbaux qui ne permettent que la lecture épisodique (?? *il est donneur*). Dans le cas du football, les noms *entraîneur*, *sélectionneur*, *meneur*, *joueur*, *gardien*, *défenseur* et *buteur* sont effectivement des déverbaux mais ils apparaissent facilement sans déterminant dans une lecture dispositionnelle. C'est également le cas de NHJ dénotant un rôle particulier dans un jeu qui sont dérivés de noms (*ailier*, *portier*, *technicien*) ou ont été formés par conversion adjectivale (*latéral*) ou verbale (*remplaçant*, *suppléant*, *attaquant*). Seul le dénominal *coéquipier* ne semble pas permettre l'emploi attributif avec nom nu. Il se pourrait donc que si dans le cas de NHJ de base les limites entre noms de joueurs (ludiques) et de sportifs ne sont pas nettes, il en aille différemment dans le cas de NHJ dénotant un rôle particulier dans un jeu, puisque dans le cas des NHJ désignant des sportifs les noms dénotant un rôle particulier sont généralement compatibles avec la lecture dispositionnelle.

<i>meneur – meneuse</i>	0	0,00%	3	100,00%	3
<i>portier – portière</i>	0	0,00%	2	100,00%	2
<i>remplaçant – remplaçante</i>	0	0,00%	3	100,00%	3
<i>sélectionneur – sélectionneuse/ euse</i>	2	5,88%	32	94,12%	34
<i>suppléant – suppléante</i>	0	0,00%	2	100,00%	2
<i>technicien – technicienne</i>	0	0,00%	2	100,00%	2
Total	10	3,60%	268	96,40%	278

Des données quantitatives du corpus français il ressort que la quasi-totalité des noms référant aux joueuses de foot prennent la forme féminine et que l'emploi de formes masculines est nettement moins élevé qu'en néerlandais. De plus, en français moins d'un tiers des noms (cinq sur seize) apparaissent à la forme masculine, alors qu'en néerlandais les deux tiers étaient concernés (dix sur seize). L'emploi des formes masculines est donc nettement moins répandu en français qu'en néerlandais, ce qui est tout à fait prévisible puisque contrairement au néerlandais, le français ne permet pas en principe d'utiliser des formes masculines pour désigner des femmes spécifiques. Sous cette lumière, l'on pourrait s'étonner que l'emploi de formes masculines s'élève tout de même à plus de trois pour cent. Si dans le contexte du football féminin (non mixte), le recours à des formes masculines ne peut être dû à la « servitude grammaticale », la question se pose de savoir s'il s'agit d'un masculin générique, c'est-à-dire si l'emploi des formes masculines traduit une conception unisexe du sport. Dans ce qui suit, nous analyserons les différents contextes d'apparition de ces formes masculines afin d'examiner si elles sont liées à des contraintes linguistiques (morphologiques) ou si elles sont plutôt dues à des motivations d'ordre sémantique (comme l'opposition entre sens générique et spécifique).

Sur le plan morphologique, l'opposition en genre s'exprime dans notre corpus français soit par l'alternance entre les suffixes masculin *-eur* et féminin *-euse* (*joueur / joueuse*) soit par l'absence ou l'adjonction d'un suffixe *-e* (*latéral / latérale*), qui peut entraîner d'autres modifications comme le redoublement de la consonne finale (*gardien / gardienne*) ou l'apparition d'un accent grave (*coéquipier / coéquipière*). Pour les noms dont la forme masculine contient le suffixe *-eur*, il peut y avoir hésitation entre la forme dérivationnelle en *-euse* et une variante flexionnelle non normative en *-eure*. Le tableau ci-dessous précise la fréquence des deux stratégies morphologiques ainsi que la proportion de formes masculines et féminines pour chacune d'entre elles dans notre corpus :

Table 6. Répartition morphologique des noms d'humains non épiciques référant aux joueuses de foot dans leurs formes masculines et féminines dans le corpus français.

	formes masculines		formes féminines		
<i>-eur/ -euse ou -eure</i>	9	4,64%	185	95,36%	194
<i>ø / -e</i>	1	1,12%	83	98,88%	84
	10		268		278

Si en néerlandais l'emploi de formes masculines est plus fréquent en l'absence de suffixes formellement masculins qu'en leur présence, c'est l'inverse qui se produit en français : les noms contenant le suffixe *-eur* apparaissent sous la forme masculine dans près de cinq pour cent des occurrences, alors que les noms qui ne sont pas marqués morphologiquement n'apparaissent que sous la forme féminine, à l'exception d'une seule occurrence où le mot *coéquipier* apparaît au masculin. En (16), ce nom semble un îlot masculin au milieu d'un grand nombre de marques du féminin. Ainsi les noms, adjectifs et participés passés qui précèdent et suivent *coéquipiers* sont tous marqués au féminin : *championnes*, *Néerlandaises*, *descendues*, *désignée*, *meilleure*, *joueuse*, *mondiale*. Dans ce contexte, il semble difficile d'interpréter le choix de la forme masculine comme un emploi générique. La forme féminine *coéquipière*, qui est par ailleurs bien attestée dans notre corpus comme en (17), ne semble pas non plus poser de difficulté morpho-orthographique particulière. L'emploi de la forme masculine semble donc être un hapax qui ne peut que révéler une certaine hésitation à considérer le football comme un sport potentiellement féminin.

- 16) *Championnes d'Europe cet été à domicile, les Néerlandaises ne sont pas encore descendues de leur nuage. Les **coéquipiers** de Lieke Martens, désignée meilleure joueuse mondiale de l'année par la Fifa, ont battu ce mardi soir la Norvège (1-0) en qualifications pour le Mondial 2019 qui se tiendra en France. (L'Équipe, 24 octobre 2017)*
- 17) *Titulaire face à l'Albanie (6-0), en qualification pour l'Euro 2017, elle avait dû quitter ses **coéquipières** dès la seizième minute. (L'Équipe, 1^{er} septembre 2018)*

Les autres noms qui apparaissent au masculin dans notre corpus sont *joueur*, *entraîneur*, *défenseur* et *sélectionneur*. Tous apparaissent au moins à deux reprises sous leur forme masculine dans notre corpus, ce qui suggère qu'il ne s'agit pas d'une coïncidence. Si ces quatre noms partagent la particularité de présenter le morphème *-eur* dans leur forme masculine, ils se distinguent en deux catégories quant à la morphologie de leur(s) forme(s) féminine(s). Ainsi, l'unique forme féminine de *joueur* est *joueuse*, forme très majoritairement utilisée par rapport à la forme masculine, alors que les trois autres apparaissent soit également soit uniquement sous une forme féminine en *-eure*, formes qui ne sont pas toujours plus fréquentes que la forme en *-eur* dans notre corpus.

Pour ce qui est du nom *joueur*, nous en trouvons deux occurrences dans notre corpus où le N réfère à des joueuses. En (18), l'emploi de *joueurs* est une claire illustration de ce que l'on appelle communément le « masculin générique », car l'on spécifie quelques lignes plus bas qu'il s'agit d'un groupe de 49 *joueurs* et 49 *joueuses*.⁸ En revanche, en (19),

8 Dans le chapeau de l'article dont est issu l'exemple (18), l'on trouve une occurrence de *joueuses* qu'on pourrait considérer comme illustrant le féminin générique : « Une étude américaine réalisée sur une centaine de joueuses a

l'interprétation dite générique serait absurde car il s'agit ici d'une équipe exclusivement féminine, ce qui est explicité par le nom *Bleues* dans le contexte gauche, éminemment spécifique, toutes les joueuses ayant été sélectionnées individuellement par Corinne Diacre. Le fait que dans la même apposition l'on trouve la forme féminisée non normative *sélectionneuse* suggère que le journaliste est par ailleurs partisan d'une certaine féminisation des noms d'humains de métiers.⁹ Tout comme l'exemple (16), cet exemple pourrait déceler une certaine hésitation, voire un lapsus révélateur, de la part du journaliste à considérer le foot comme un sport pouvant être pratiqué par des femmes.

- 18) *Les lésions cérébrales causées par le jeu de tête au football seraient cinq fois plus importantes chez les femmes que chez les hommes, selon une étude américaine réalisée sur un échantillon d'une centaine de **joueurs**, publiée mardi dans la revue Radiology. (...) Pour les besoins de l'étude, 49 joueurs et 49 joueuses, âgés de 18 à 50 ans, ont subi une sorte d'IRM, appelée imagerie du tenseur de diffusion, qui permet de déterminer la santé de la matière blanche du cerveau. (L'Équipe, 31 juillet 2018)*
- 19) *Corinne Diacre, la **sélectionneuse** des **Bleues**, se satisfait du match nul obtenu par ses **joueurs** contre la Suède (0-0), trois jours après la lourde défaite en Allemagne (0-4). (L'Équipe, 28 novembre 2017)*

Les trois autres noms masculins que l'on trouve dans notre corpus, à savoir *défenseur*, *entraîneur* et *sélectionneur*, partagent la particularité de n'apparaître au féminin qu'avec le suffixe *-eure* (à l'exception d'une seule occurrence de *sélectionneuse*).

démonstré que le risque de lésions cérébrales causées par le jeu de tête était beaucoup plus important chez les femmes que chez les hommes.» Il s'agit clairement d'une coquille, mais étant donné que l'article lui-même s'intitule « Faire des têtes au football serait plus dangereux pour les femmes », l'on pourrait la qualifier de « féminin générique de proximité », puisque le nom *joueuses* est précédé et suivi du nom *femmes*.

9 Techniquement *sélectionneur* n'est pas un nom de métier, mais plutôt un titre ou une fonction temporaire. Dans ses rapports (2014 et 2019), l'*Académie française* insiste sur la différence entre métiers et fonctions et précise que la distance entre l'individu et la fonction qu'il occupe peut « expliquer en partie les réserves ou les réticences observées dans l'usage » (2019, 13-14) au moment de féminiser les noms de fonctions. L'on pourrait donc être tenté d'attribuer l'emploi de la forme masculine *sélectionneur* pour désigner des professionnelles exerçant cette fonction prestigieuse à la distinction entre métier et fonction. Cependant, l'on constate immédiatement que le métier correspondant (*entraîneur*) ne se trouve pas plus fréquemment au féminin que la fonction temporaire. De plus, dans le domaine du foot, la position des joueuses sur le terrain peut évoluer au cours d'une carrière voire d'un match à l'autre sous le choix des coaches des équipes dans lesquelles elles évoluent. Enfin, le groupe nominal *meilleure buteuse* est clairement un titre, mais se trouve toujours au féminin dans notre corpus. En fait, dans notre liste, seuls les noms *footballeur* et *entraîneur* semblent être de vrais noms de métier. Dans le cas de notre corpus, la distinction entre métier, fonction et titre ne permet donc nullement d'expliquer l'emploi des formes masculines observées.

- 20) « Mais à la maison, ce n'est jamais évident, prévient Sandrine Roux, **entraîneure** des gardiennes de l'équipe de France. Ce sont des jeunes joueuses, elles vont découvrir tout cela. » (L'Équipe, 5 août 2018)
- 21) En septembre, peu après sa prise de fonctions, la **sélectionneure** de l'équipe de France, Corinne Diacre, regrettait les places de choix réservées aux étrangères dans les grosses écuries françaises. « Il faut ouvrir un peu plus et moins sélectionner des joueuses de Lyon ou du PSG qui, de toute façon, ont aujourd'hui de plus en plus d'internationales étrangères », glissait-elle. Interrogée en novembre sur le cas de la **défenseure** lyonnaise Griedge Mbock, en concurrence avec la Canadienne Kadeisha Buchanan à l'OL, elle avait répondu qu'elle était bien obligée de sélectionner des joueuses avec un temps de jeu moindre, car... (L'Équipe, 28 mars 2018, Nathan Gourdol)

D'un point de vue morphologique, ces formes féminines en *-eure* sont quelque peu particulières dans la langue française, car elles sont généralement réservées aux adjectifs (cf. *supérieur /supérieure*) ou à leurs nominalisations (cf. *la supérieure*). C'est pourquoi l'Académie française (2014) les considère comme non normatives et n'hésite pas à les qualifier de « barbarismes ». Si les formes féminines comme *auteure* sont aujourd'hui bien attestées et si elles présentent bien le morphe écrit du féminin (le suffixe *-e*), elles ont tout de même l'inconvénient d'être invariables en genre à l'oral ([seleksjɔnœʁ]). A première vue, cette homophonie ne semble pas pertinente pour étudier l'emploi des formes masculines à l'écrit (où les formes en *-eure* sont clairement féminines). Cependant, il ne relève sans doute pas du hasard que dans notre corpus l'emploi de formes masculines pour les mots en *-eur* se limite précisément à ces trois noms, les noms *joueur*, *buteur* et *footballeur* n'ayant été relevés dans notre corpus que sous leur forme féminine en *-euse* (à l'exception des deux occurrences de *joueur* déjà traitées *supra*). Ainsi, rien ne semble justifier l'emploi soudain des formes masculines *sélectionneur* (à côté de *défenseure*) en (22) et *défenseur* (à côté de *gardiennes*, *attaquantes* et *suppléantes*) en (23). En effet, l'on peut difficilement attribuer ces emplois au respect de la norme, puisque la fréquence des équivalents en *-eure* des deux noms en question s'élève dans notre corpus à 94 et 90 pour cent respectivement.

- 22) *Wendie Renard, la défenseure de l'équipe de France, est revenue [sur] le retrait du brassard de capitaine par Corinne Diacre, la sélectionneur de l'équipe de France.* (L'Équipe, 11 février 2018)
- 23) **La liste des Bleuettes**
Gardiennes de but : Mylène Chavas (AS Saint-Etienne), Justine Lerond (FC Metz), Camille Pecharman (Paris FC)

Défenseurs : Selma Bacha (*Olympique lyonnais*), Elisa De Almeida (*Paris FC*), Pauline Decbilly (*FC Metz*), Léna Goetsch (*FC Vendenheim*), Maëlle Lakerar (*Olympique de Marseille*), Julie Piga (*Grenoble Foot 38*), Julie Thibaud (*Girondins de Bordeaux*)

Milieux de terrain : Sana Daoudi (*Atletico Madrid*), Hélène Fercocq (*Stade de Reims*), Christy Gavory (*FC Metz*), Carla Polito (*Arras FCF*), Annabita Zamanian (*Kopparbergs Göteborg FC*)

Attaquantes : Sandy Baltimore (*Paris Saint-Germain*), Amélie Delabre (*AS Saint-Etienne*), Marie-Antoinette Katoto (*Paris Saint-Germain*), Emelyne Laurent (*Olympique lyonnais*), Melvine Malard (*Olympique lyonnais*), Marion Rey (*FC Bâle*)

Suppléantes : Louise Thiery (*FC Lorient*), Agathe Maetzi (*Dijon FCO*), Coralie Dignonnet (*AS Saint-Etienne*), Elise Bonet (*Rodez AF*), Océane Ringenbach (*US Saint-Malo*) (L'Équipe, 22 juin 2018)

Le cas d'*entraîneur* est quelque peu différent. D'abord, il s'agit du seul N dans notre corpus qui apparaît majoritairement sous la forme masculine (dans 3 occurrences sur 5) lorsqu'il désigne une technicienne. Dans les trois occurrences en question, l'on pourrait tenter d'expliquer la forme masculine par la volonté du locuteur de mettre en place un contexte générique où le terme ne désigne pas une personne spécifique. Ainsi, en (24), la joueuse Wendie Renard recourt au masculin générique pour exprimer son mécontentement vis-à-vis de Corinne Diacre qui lui a retiré le brassard de capitaine, ce qui lui permet de se plaindre publiquement sans viser la sélectionneuse en personne. Cette stratégie générique est poursuivie tout au long du paragraphe notamment par le choix d'utiliser des déterminants masculins là où elle réfère à elle-même en tant qu'ex-capitaine et à Corinne Diacre comme *coach*. De même, en (25), nous trouvons une citation de Corinne Diacre dans laquelle l'emploi de la forme masculine non déterminée suggère que le diplôme d'*entraîneur* est le même indépendamment du sexe des diplômés, idée que la sportive citée explicite d'ailleurs dans la suite de la citation. En (26), le journaliste utilise la forme masculine à proximité immédiate de *hommes*. Cependant, ni (25) ni (26) ne peuvent à nos yeux réellement s'expliquer par la « généralité du masculin », car bien que Corinne Diacre puisse entraîner des hommes comme des femmes, elle reste toujours technicienne (tout comme l'infirmière dont on ne dira pas qu'elle acquiert un diplôme ou une expérience d'infirmier en soignant des malades de sexe masculin).

- 24) « Quand un nouvel **entraîneur** arrive. Il peut changer. Mais on est des êtres humains, il faut respecter ce qui s'est passé. Il y a des formes à prendre, a expliqué Renard, qui n'a visiblement pas apprécié la manière dont les choses se sont passées. Je l'avais depuis 2013. Le brassard je ne suis pas née avec mais c'était une fierté de le porter, je l'ai défendu avec bonheur. Quand tu perds, on met un peu plus en avant le **capitaine** ou le **coach**. Jusqu'au bout, je vais essayer de défendre les

couleurs (de l'équipe de France). J'ai eu une éducation, le respect en fait partie », a déclaré le défenseur de l'OL. (L'Equipe, 11 février 2018)

- 25) *« Quand je faisais mes études d'**entraîneur** et que je passais mes diplômes, je n'ai jamais, jamais eu aucun module qui dit : « Si ce sont des femmes, voilà comment entraîner, et si ce sont des hommes, c'est comme cela qu'il faut entraîner. » » (L'Equipe, 3 février 2018)*
- 26) *Corinne Diacre, la sélectionneuse des Bleues, s'est confiée au Guardian sur son expérience d'**entraîneur** chez les hommes puis avec les femmes. (L'Equipe, 3 février 2018)*

Si l'emploi des formes féminines en *-eure* va donc de pair avec l'emploi de formes masculines inappropriées,¹⁰ la question qui se pose est de savoir pour quelles raisons les journalistes sportifs de l'Equipe évitent quasi systématiquement les formes féminines *défenseuse*, *sélectionneuse* et *entraîneuse*. En effet, seule la forme féminine *sélectionneuse* apparaît dans notre corpus (27), mais seulement une seule fois à côté de 32 occurrences de *sélectionneuse*. Or, les noms *défenseuse* et *entraîneuse* sont bel et bien attestés dans le contexte footballistique. Ainsi, nous avons facilement trouvé une occurrence de *défenseuse* dans un article de l'Equipe d'une date qui tombe en dehors de la constitution de notre corpus (28) et plusieurs occurrences d'*entraîneuse* dans des articles du Monde (29).

- 27) *Elle le répète depuis des mois, la **sélectionneuse** de l'équipe de France, Corinne Diacre, suivra de très près - et même sur place - le Mondial des moins de 20 ans, qui débute en Bretagne ce soir. (L'Equipe, 5 août 2018, Nathan Gourdol)*
- 28) *Championne olympique en 2016, la **défenseuse** Annike Krabn racrochera les crampons en fin de saison. (L'Equipe, 9 mai 2017)*
- 29) *Un an après la nomination d'Olivier Echouafni, qui n'a pas survécu à un Euro 2017 calamiteux, l'**entraîneuse** de Clermont a été désignée sélectionneuse de l'équipe de France féminine. (Le Monde, 30 août 2017)*

Quoique morphologiquement les formes *défenseuse*, *sélectionneuse* et *entraîneuse* soient très proches, les raisons pour lesquelles ces formes sont évitées pourraient être assez

10 Le suffixe *-eur* est particulier dans la morphologie nominale du français. Si dans 85% des cas les noms qui se terminent à l'oral en consonne sont féminins alors que ceux qui se terminent en voyelle sont masculins en français, cette règle s'avère correcte dans 94% des noms si l'on enlève des calculs les noms se terminant en /ɛ/ ou /ɪ/ (Mel'çuk 1974). En d'autres termes, d'après leurs caractéristiques phonétiques, les noms en *-eur* /œʁ/ sont généralement perçus comme masculins en français. En effet, d'après Juillard (1965) d'un ensemble de 1265 noms se terminant en /œʁ/ seuls 75 sont féminins (comme *fleur*) et 2 à la fois masculins et féminins (*teneur* et *rapeur*).

différentes. Ainsi, le nom humain *défenseur* est particulier car d'après les dictionnaires il ne connaît pas de forme féminine,¹¹ alors même que *défenseuse* fait partie de ces noms féminins anciens qui ont subi un processus d'effacement et de masculinisation (Viennot 2014). Les cas des noms *entraîneuse* et *sélectionneuse* sont tout à fait différents car les deux formes sont répertoriées dans les dictionnaires actuels. Ainsi, selon le Trésor de la Langue française, le nom féminin *entraîneuse* désigne une « jeune femme employée dans un bar, un établissement de nuit pour attirer les clients et les engager notamment à danser et à consommer », alors que la signification sportive est réservée à la seule forme masculine. C'est sans doute la connotation sexuelle associée au premier emploi du terme (cf. Dawes 2003), dont l'usage n'est d'ailleurs plus très courant, qui fait que le terme semble être évité dans le domaine sportif. De fait, dans une interview du *Figaro* datant du 3 juillet 2014, l'on trouve la citation suivante de Corinne Diacre : « Le mot *entraîneuse* a une définition qui a une autre signification ».¹² En 2016, l'on peut lire dans un article du site d'*Europe 1* que Corinne Diacre préfère qu'on ne l'appelle pas *entraîneuse* :

Ne l'appellez pas 'entraîneuse'. Corinne Diacre préfère le terme bien plus commun d'entraîneur. Comme pour rappeler qu'elle est une coache comme les autres. Ni plus, ni moins. La première femme au monde à diriger une équipe masculine de foot professionnel affronte l'OM, mercredi soir, en seizième de finale de Coupe de la Ligue. Et deux ans après son arrivée sur le banc de Clermont, sa présence ne fait plus débat. (*Europe 1*, 26 octobre 2016)¹³

Le Trésor de la Langue française définit pour sa part le nom *sélectionneur* comme la « personne qui sélectionne des joueurs, des athlètes destinés à participer à une compétition » et cite l'exemple « *La tâche des sélectionneuses* ». Si les journalistes préfèrent néanmoins recourir à la forme *sélectionneuse*, cela ne peut s'expliquer que par ce que Schulz (1990) a appelé la « dérogation sémantique », c'est-à-dire le processus de dévalorisation des termes désignant les femmes en général et du suffixe *-euse* en particulier (cf. Wauquier et al. 2018). Cette connotation dépréciative semble en effet incompatible avec le prestige lié à la fonction traditionnellement masculine de sélectionneur dans le football professionnel. En d'autres termes, nos données de corpus révèlent qu'à la moindre hésitation normative, les journalistes préfèrent recourir à des formes masculines ou moins clairement marquées au féminin.

11 Rappelons que la forme *défenderesse* est le féminin de *défendeur* dont la signification n'est pas sportive mais juridique.

12 Remise, Christophe (2014) : Diacre : « Plus de muscles, c'est la seule différence ». Dans : *Le Figaro*, 03/07/2014. <http://sport24.lefigaro.fr/football/ligue-2/actualites/diacre-plus-de-muscles-c-est-la-seule-difference-702659> (10/01/2019)

13 Mathieu, Thibault (2016) : Clermont-OM : Comment Corinne Diacre a réussi à s'imposer. Dans : *Europe 1*, 26/10/2016. <https://www.europe1.fr/sport/clermont-om-comment-corinne-diacre-a-reussi-a-s-imposer-2883326> (10/01/2019)

Terminons notre analyse par la répartition textuelle des différentes formes masculines et féminines des noms d'humains dans notre corpus français. Comme pour le néerlandais, il ressort des données quantitatives que les formes masculines n'apparaissent pas dans les titres alors que l'on peut en trouver dans le corps des articles. Ces données quantitatives suggèrent que les journalistes considèrent le football féminin comme un sport différent de son équivalent masculin, raison pour laquelle il faut d'emblée signaler au lecteur qu'il s'agit de football féminin et non de football tout court. Contrairement aux joueuses néerlandophones qui lorsqu'elles sont citées réfèrent nettement plus souvent à elles-mêmes sous la forme masculine que les journalistes dans le corps de leurs articles, les joueuses françaises emploient moins souvent des noms masculins que les journalistes dans le corps de leurs articles rédigés en français.

Table 7. Répartition textuelle des noms d'humains non épiciènes référant aux joueuses de foot dans leurs formes masculines et féminines dans le corpus français.

	formes masculines		formes féminines		
titre	0	0,00%	11	100,00%	11
corps	9	3,91%	221	96,09%	230
citation	1	2,70%	36	97,30%	37
	10		268		

Il ressort de notre analyse des données françaises que dans la presse écrite française les noms d'humains référant aux joueuses de foot sont massivement morphologiquement marqués au féminin, même lorsque la forme féminine n'est pas conforme à la norme (*défenseure*, *entraîneure*, *sélectionneure*).¹⁴ Cependant, nous avons relevé quelques occurrences d'emploi de formes masculines qui se laissent diviser en deux catégories. Premièrement, la forme masculine est utilisée de façon générique lorsque le football est considéré dans une perspective mixte, mais parfois aussi dans le cas d'un point de vue uniquement féminin. Certes, l'on pourrait arguer que dans ces deux contextes le football féminin n'est pas perçu comme un sport à part, mais comme un seul sport unique indépendamment du sexe des joueurs, mais l'on pourrait également arguer inversement qu'il s'agit d'un point de vue exclusivement masculin sur le football dont la pratique féminine ne serait qu'une variante dérivée. Deuxièmement, l'on trouve un certain nombre de noms masculins comprenant le suffixe *-eur* dont les équivalents féminins en *-euse* sont évités car ils ne sont pas considérés comme conformes à la norme (*défenseur*), ont un autre sens à connotation péjorative (*entraîneur*) ou sont simplement perçus comme moins prestigieux (*sélectionneur*). Ces formes féminines, pourtant attestées ailleurs, ont été évitées non seulement au profit de leurs formes masculine en *-eur* mais surtout féminine en

14 Plusieurs études ont signalé une féminisation croissante des noms d'humains de métiers dans le discours journalistique français depuis les années 1980 (cf. Houdebine-Gravaud 1999, Fujimura 2005, Baider 2008).

–*eur*, ce qui ne fait que confirmer que la « dérogation sémantique » des noms d’humains de métiers féminins joue également dans le domaine du football et qu’il y existe une certaine hésitation à « féminiser » certains lexèmes. Comme pour l’emploi du masculin générique, la question se pose de savoir si l’objectif de cette stratégie n’est pas de façon assez paradoxale de « valoriser » le foot féminin en le rapprochant du foot masculin socialement plus légitime et prestigieux. Or, comme en néerlandais, l’analyse de la position de ces formes dans les articles de presse révèle que les formes franchement masculines se trouvent dans le corps du texte et non dans les titres du texte, ce qui semble plutôt plaider en faveur de l’hypothèse que le football est un sport considéré comme exclusivement masculin et que les joueuses qui le pratiquent sont de ce fait perçues comme des pratiquantes « inférieures » qui imitent en quelque sorte les joueurs masculins. Le fait que l’on trouve facilement des occurrences d’*entraîneuse* et de *sélectionneuse* dans le contexte du football féminin dans *le Monde*, un quotidien général et pas spécifiquement sportif comme c’est le cas de *l’Equipe*, pourrait s’expliquer par le fait que les journalistes du *Monde* sont moins spécialisés en foot et par conséquent moins imprégnés de la domination du football masculin, hypothèse qui reste à vérifier dans des études ultérieures.

4. Conclusion

Les résultats de nos recherches sur corpus s’avèrent d’une interprétation complexe et délicate. Si tant en néerlandais qu’en français l’écrasante majorité des noms d’humains variables en genre référant à des footballeuses apparaissent dans notre corpus sous des formes féminines, l’on observe l’apparition occasionnelle de formes masculines dans les deux langues. Ces données à première vue identiques pourraient toutefois requérir une interprétation tout à fait différente, voire opposée. En effet, quoiqu’il s’agisse de deux langues morphologiquement proches pour ce qui est de la variabilité des noms en genre, elles se distinguent fondamentalement par le fait qu’en français le masculin générique n’existe pas vraiment en ce sens que l’on ne peut pas en principe désigner une femme spécifique par un nom masculin dont il existe un équivalent féminin, alors que ceci est tout à fait possible en néerlandais. Comment interpréter le recours à des formes masculines sous cette lumière ?

Pour ce qui est du français, où l’on ne peut en théorie utiliser un nom de métier ou de fonction masculin dont il existe un équivalent féminin pour désigner une femme spécifique, il y a lieu de s’étonner de trouver des noms non épécènes sous la forme masculine pour désigner exclusivement des femmes, c’est-à-dire que le masculin semble l’emporter sur le féminin même lorsqu’il ne s’agit clairement que de femmes comme dans le contexte du football féminin. La question qui se pose est de savoir s’il peut s’agir ici d’un masculin générique ou pas, autrement dit si l’emploi de formes masculines peut

correspondre à une conceptualisation non différenciée du football. Si ce n'est pas le cas, cela implique qu'il s'agit en fait d'un point de vue masculin sur le foot en général dont le foot féminin ne serait qu'une pratique subalterne. Plusieurs éléments permettent de pencher en faveur de la seconde hypothèse. Primo, l'emploi massif de formes féminines est incompatible avec une réelle volonté de dé-binarisation. Secundo, le fait que les formes masculines apparaissent surtout pour des noms comportant un suffixe masculin explicite (en *-eur*) dont les formes féminines ont des connotations péjoratives (et très rarement pour les noms dont la forme masculine est moins marquée morphologiquement) indique que la forme « générique » n'est disponible que lorsque la « binarisation » se voit entravée par les normes linguistico-politiques. Tertio, ces formes masculines semblent proscrites dans les titres des articles, souvent revus avec soin, alors qu'elles apparaissent ici et là dans le corps de texte, où le contrôle attentionnel est moindre. Tout cela porte à croire que les journalistes de *l'Equipe* n'ont pas la volonté de présenter les footballeuses comme des footballeurs comme les autres, ni plus ni moins, mais les considèrent plutôt comme des pratiquantes féminines d'un sport masculin.

En revanche, pour le néerlandais, où le masculin peut être utilisé de façon réellement générique, c'est-à-dire qu'il peut parfaitement désigner une femme spécifique, l'on peut s'étonner du fait que l'emploi de formes masculines soit à peine plus fréquent qu'en français et que dans la presse sportive l'on trouve une abondance de termes féminisés. De plus, comme en français, l'emploi des formes masculines est inexistant dans les titres des articles, ce qui pointe plutôt en direction d'une perception dichotomique de la pratique du football professionnel masculin et féminin. Enfin, force est de constater que la tendance à la création de termes non genrés (« seksenutraal ») tels que *voetbalkracht* (cf. *leerkracht*, *onderwijskracht*, etc.) ou *voetbalkundige* n'a pas eu lieu dans le domaine du foot. Cependant, plusieurs éléments pointent vers une dynamique de non-différenciation. Ainsi, ce sont surtout les noms d'humains dont la forme masculine n'est pas marquée par un suffixe masculin qui sont utilisés pour désigner des joueuses de football, alors que les noms d'humains masculins les plus marqués sont exclus (cf. *doelman*). De plus, contrairement au français, les formes féminines qui sont évitées ne le sont pas pour des raisons d'une quelconque connotation péjorative, mais par exemple parce qu'elles sont phonétiquement complexes ou parce que ce sont des emprunts à l'anglais où le nom en question est utilisé de façon générique. Les formes masculines tendent donc à être utilisées précisément lorsqu'elles ne sont pas clairement marquées au masculin, ce qui suggère que l'emploi du masculin générique n'est pas exploité afin de rapprocher le football féminin du football masculin plus prestigieux, mais plutôt afin de neutraliser l'opposition binaire entre noms masculins et féminins. Au vu du plus grand nombre de formes masculines dans les citations des joueuses, il semblerait que les journalistes vont nettement moins loin dans ce sens que les footballeuses professionnelles elles-mêmes, mais cela reste à confirmer par d'autres études notamment de leurs pratiques discursives orales.

Aussi partielle et limitée qu'elle soit, notre étude a mis au jour la complexité de la comparaison de données empiriques dans deux langues typologiquement proches dans le domaine de la morphologie nominale du genre. L'étude qualitative morphosémantique et discursivo-textuelle des formes masculines a montré qu'un comportement quantitatif à première vue relativement proche peut en réalité cacher des fonctionnements assez différents, ce qui s'explique entre autres par des différences morphologiques entre les deux langues en dehors du domaine nominal. Ainsi, dans un domaine comme le football où hommes et femmes sont fortement ségrégués, le recours aux noms d'humains masculins se révèle clairement moins « générique » en français qu'en néerlandais.

Bibliographie

- Académie française (2014) : *La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres – Mise au point de l'Académie française*, Déclaration du 10 octobre 2014, <https://www.academie-francaise.fr/actualites/la-feminisation-des-noms-de-metiers-fonctions-grades-ou-titres-mise-au-point-de-lacademie> (11/10/2022)
- Académie française (2019) : *La féminisation des noms de métiers et de fonctions*, Rapport du 28 février 2019, http://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rapport_feminisation_noms_de_metier_et_de_fonction.pdf (11/10/2022)
- Baider, Fabienne (2008) : Féminisation des noms de métier et discours journalistique : Une grande victoire ou une petite concession. Dans : Veiga / González Rey, 239-244
- Baider, Fabienne (2015) : Noms génériques 'être humain masculin' et 'être humain féminin' : Impossibilité sociologique de la modélisation sémantique. Dans : Mihatsch / Schnedecker, 97-126
- Cameron, Deborah (éd.) (1990) : *The feminist critique of language : A reader*. New-York : Routledge
- Cohen, Harry (1997) : Ministerin, première, bodin... Vrouwelijke beroepsnamen : Zuid versus Noord ?. Dans : *Onze Taal* 66, 10-12
- Dawes, Elizabeth (2003) : La féminisation des titres et fonctions dans la francophonie. De la morphologie à l'idéologie. Dans : *Langue et culture* 25/2, 195-213
- De Caluwé, Johan (1994) : Is een vrouwelijke ingenieur een ingenieus ?. Dans : *Nederlands van Nu* 42/3, 51-54
- Fujimura, Itsuko (2005) : Politique de la langue : La féminisation des noms de métiers et des titres dans la presse française (1988-2001). Dans : *Mots* 78, 37-52
- Gerritsen, Marinel (2002) : Towards a more gender-fair usage in Netherlands Dutch. Dans : Hellinger / Bussmann, vol. 2, 81-109
- Guttman, Allen (2002) : Maskulin oder Feminin? Die Entwicklung des Fußballs in den USA. Dans : Lösche / Ruge / Stolz, 205-218

- Gygax, Pascal / Gabriel, Ute / Sarrasin, Oriane / Oakhill, Jane / Garnham, Alan (2008) : Generically intended, but specifically interpreted : When beauticians, musicians, and mechanics are all men. Dans : *Language and cognitive processes* 23/3, 464-485
- Hellinger, Marlis (2001) : English – Gender in a global language. Dans : Hellinger / Bussman, vol. 1, 105-114
- Hellinger, Marlis / Bussmann, Hadumod (éds.) (2002) : *Gender across languages. The linguistic representation of women and men*. Vol. 2. Amsterdam et al.: Benjamins
- Hellinger, Marlis / Bussmann, Hadumod (éds.) (2003) : *Gender across languages. The linguistic representation of women and men*. Vol. 3. Amsterdam et al.: Benjamins
- Houdebine-Gravaud, Anne-Marie (1999) : Femmes / langue / féminisation : Une expérience de politique linguistique en France. Dans : *Nouvelles questions féministes* 20/1, 23-50
- Juilland, Alphonse (1965) : *Dictionnaire inverse de la langue française*. Londres : Mouton
- Kreisky, Eva / Spitaler, Georg (éds.) (2006) : *Arena der Männlichkeit – Über das Verhältnis von Fußball und Geschlecht*. Frankfurt a.M. : Campus
- Lagae, Véronique (2018) : Les noms dénotant des humains pratiquant un jeu. Dans : Schnedecker / Mihatsch, 251-277
- Lavric, Eva / Meulleman, Machteld (éds.) (2023) : *Du corps aux langues dans le football : match interdisciplinaire. Körper und Sprachen im Fußball: ein Match der Disziplinen*. Innsbruck : IUP
- Le Ru, Véronique (2023) : Dire ou interdire le corps dans le foot féminin. Dans : Lavric / Meulleman, 77-86
- Lösche, Peter / Ruge, Undine / Stolz, Klaus (2002) : *Fußballwelten. Zum Verhältnis von Sport, Politik, Ökonomie und Gesellschaft*. Wiesbaden : Springer
- Markovits, Andrei Steven (2006) : Fußball in den USA als prominenter Ort der Feminisierung : Ein weiterer Aspekt des ‚amerikanischen Sonderwegs‘. Dans : Kreisky / Spitaler, 255-276
- Mel’čuk, Igor (1974) : Statistics and the relationship between the gender of French nouns and their endings. Dans : Rozenčevjg, 11-42
- Michard, Claire (1996) : Genre et sexe en linguistique : Les analyses du masculin générique. Dans : *Mots* 49/1, 29-47
- Mihatsch, Wiltrud / Schnedecker, Catherine (éds.) (2015) : *Les noms d’humains : une catégorie à part ?*. Stuttgart : Franz Steiner
- Müller, Marion (2009) : *Fußball als Paradoxon der Moderne : Historische und ethnographische Analysen zur Bedeutung ethnischer, nationaler und geschlechtlicher Differenzen im Profifußball*. Wiesbaden : VS-Verlag
- Müller, Marion (2010) : Wie bleibt der Mann ein Mann? Berührungssysteme im (Profi-) Fußball und die interaktive Neutralisierung körperlicher Intimität. Dans : Soeffner, s.p.
- Nederlandse Taalunie.
taaladvies.net
<https://taaladvies.net/taal/advies/vraag/886> (10/01/2019)

- https://taaladvies.net/taal/advies/vraag/886/vrouwelijke_beroepsnamen/
(10/01/2019)
- Romein-Verschoor, Annie (1975) : Over taal en seks, seksisme en emancipatie. Dans : *De Gids* 138/1-2, 3-36
- Rozenveijg, Viktor Ju (éd.) (1974) : *Essays on lexical semantics*, vol. I. Stockholm : Skriptor
- Schafroth, Elmar (2003) : Gender in French – Structural properties, incongruences and asymmetries. Dans : Hellinger / Bußmann, vol. 3, 87-117
- Schneedecker, Catherine / Mihatsch, Wiltrud (éds.) (2018) : *Les noms d'humains – théorie, méthodologie, classification : Nouvelles approches en sémantique lexicale*. Berlin et al. : De Gruyter
- Schulz, Muriel (1990) : The semantic derogation of women. Dans : Cameron, 134-147
- Sneller, Agnes / Verbiest, Agnes (éds.) (2000) : *Wat woorden doen*. Bussum : Coutinho
- Soeffner, Hans-Georg (éd.) (2010) : *Unsichere Zeiten. Herausforderungen gesellschaftlicher Transformation. Verhandlungen des 34. Kongresses der Deutschen Gesellschaft für Soziologie in Jena 2008*. Wiesbaden : VS-Verlag
- Taaltelefoon (2019).
<https://www.taaltelefoon.be/aanvoester-aanvoerdster> (10/01/2019)
- Trésor de la Langue Française Informatisé
<http://www.atilf.fr/tlfi.htm> (11/07/14)
<http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1671207270>
(20/01/2019)
- Veiga, Alexandre / González Rey, María Isabel (éds.) (2008) : *La diversité linguistique. Actes du XXXI^e colloque de la Société Internationale de Linguistique Fonctionnelle*. Lugo, 11-15 septembre 2007. Lugo : Axac
- Verbiest, Agnes (2000) : Onderzoek naar taalseksisme. Dans : Sneller / Verbiest, 41-52
- Viennot, Eliane (2014) : *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin !* Donnemarie-Dontilly : Éditions iXe
- Wauquier, Marine / Fabre, Cécile / Hathout, Nabil (2018) : Différenciation sémantique de dérivés morphologiques à l'aide de critères distributionnels. Dans : *SHS Web of Conferences*, 46, s.p., 10.1051/shsconf/20184608006 (06/10/2022)
- Yaguello, Marina (1978) : *Les mots et les femmes. Essai d'approche socio-linguistique de la condition féminine*. Paris : Payot

Quand les footballeuses sont des footballeurs

Machteld Meulleman
Maîtresse de conférences en sciences du langage
Université de Reims Champagne-Ardenne
Laboratoire CIRLEP EA 4299
57, rue Pierre Taittinger
F-51096 Reims Cedex
Courriel : machteld.meulleman@univ-reims.fr¹⁵

15 Nous tenons à remercier Françoise Canon-Roger et Véronique Lagae pour leurs observations sur des versions antérieures de ce texte.

Table des matières / Inhaltsverzeichnis

Machteld Meulleman	
Introduction : la beauté (imparfaite) des corps et des langues dans le football	
Vorwort: die (unvollkommene) Schönheit der Körper und Sprachen im Fußball	
(Übs./trad. Eva Lavric).....	9
Du rôle des corps	
Zur Rolle der Körper.....	19
Kristof K.P. Vanhoutte	
Le corps chrétien du footballeur.....	21
Emilia Hilgert	
Corps blessé, corps adulé.....	37
Silvia Pereyra-Palma	
Donnez-moi un point d'appui et je marquerai un but.....	49
Fabrice Bourlez	
Pier Paolo Pasolini, droit aux buts.....	63
Véronique Le Ru	
Dire ou interdire le corps dans le foot féminin.....	77
Machteld Meulleman	
Quand les footballeuses sont des footballeurs : étude comparative de la	
dénomination des professionnelles de foot en français et en néerlandais.....	87

De l'importance des langues et du plurilinguisme Zur Bedeutung der Sprachen und der Mehrsprachigkeit.....	115
Eva Lavric Le footballeur et sa langue / ses langues. Du plurilinguisme sur le terrain.....	117
Sarah Auckenthaler / Monika Geiger / Marisa Grübl / Jessica Ranalter / Andrea Rüdisser Der Umgang mit Mehrsprachigkeit im Fußballverein Bayer 04 Leverkusen.....	145
Anna Gasperi / Teresa Hämmerle / Johanna Maier / Theresa Moser / Jasmine Weichselbaumer „Sprache ist der Schlüssel“. Mehrsprachigkeit in Profi- und Amateur- Fußballklubs in Vorarlberg.....	155
Ute Farmer / Elfriede Müller / Christoph Rüdisser / Anna Scheidbach FC Sans Papiers Innsbruck – Fußball kennt keine Grenzen.....	165
Michael Auernig / Bernhard Hölzl / Sergio López Lozano / Leonardo Valentinelli Fußball, Mehrsprachigkeit und mehr: Fußballakademien.....	179
Francisco Javier Correa / Lukas Egger / Teresa Glarcher / Patrick Müller Nonverbale Kommunikation im Fußball.....	189
Bernhard Dalnodar / Susanne Pöll / Stefan Witting Mehrsprachigkeit im Fußball aus der Sicht von Trainern und Spielern.....	201
Sarah Basso / Tamara Bua / Verena Engl / Vivien Graus / Julia Tanaskovic Mehrsprachigkeit unter Schiedsrichtern.....	215
Erika Giorgianni Mehrsprachige und multikulturelle Fußballteams – eine vielstimmige Harmonie?..	227
Machteld Meulleman Un petit mot en français peut-être, Zlatan ? Le choix de langue devant les médias par les professionnels de foot étrangers en France.....	241

Georg Spitaler / Barbara Liegl / Elisabeth Kotvojs Deutsch als „kulturelles Eintrittsticket“? Migration, Transnationalität und Identitätspolitik im österreichischen Fußball.....	275
Michaela Baur Do you speak football? Englischkurse an Premier League Nachwuchs- Akademien.....	287
Uwe Wiemann „Deutsch für Ballkünstler“: Konzept und Lehrmaterialien zur Integration von ausländischen Fußballspielern in deutschen Profivereinen.....	307
Anja Außerladscheider / Jasmina Lininger / Doris Pfandl (Transkription) Podiumsdiskussion „Mehrsprachigkeit im Fußball“.....	323
De la portée du discours footballistique Zu den Fußballdiskursen und ihrer Tragweite.....	351
Marta Inés Waldegaray Football, l'art de l'imprévisible : corporalité et style de jeu.....	353
Roman Beljutin „Ich habe fertig!“ – Fehlpässe im Fußballdiskurs.....	373
Jan Chovanec “The battle fever’s on”: Phrasal routines and multilingual play in sports commentary.....	393
Kristof K.P. Vanhoutte Soccer as a parody of the world/life.....	413